

# Observatoire des engagements

## 1<sup>er</sup> compte-rendu d'observation

---

### 1- Qui sommes-nous ?

Nous sommes membres de l'observatoire des engagements, nouvelle instance de dialogue citoyen lancée par la Ville en janvier 2023.

Nous avons été contactés car notre numéro de téléphone a été tiré au sort sur des listes téléphoniques à partir d'un fichier d'environ 6000 contacts sélectionnés aléatoirement.

33 personnes s'étaient portées volontaires et la Ville a retenu 20 personnes en s'efforçant d'obtenir au sein du groupe un équilibre femmes- hommes et une diversité d'âges et d'origines socio-professionnelles.

Ont été écartés :

- les professionnel-le-s ou d'expert-e-s travaillant directement sur le sujet : pas de salariés de la Ville de Rezé ou d'organismes / structures en dépendant
- les citoyen-ne-s ayant une implication active dans une association politique : Exclure les personnes engagées sur le plan associatif si elle a un objectif politique (décision de la Maitrise d'ouvrage)
- les citoyens déjà membres d'une instance de dialogue de la Ville : commission des mobilités, commission jeunes, commission accessibilité...
- les élus ou ex-élus municipaux ou communautaires.

Issus d'horizon variés, nous n'avons pour la plupart pas connaissance des modalités de fonctionnement de la Ville : compétences exercées, organisation des services, répartition des délégations entre les élus...etc.

Nos motivations et attentes sont également diverses :

- **Curiosité** : envie de mieux comprendre le fonctionnement, les coulisses de l'action publique, « les raisons des réussites et des échecs »<sup>1</sup>, « voir l'envers du décor ».
- **Prendre les choses autrement, agir** : « moins râler » et tenter de comprendre « pourquoi ça bloque ».
- **Envie de participer à quelque chose de collectif, s'engager**. « Apporter ma pierre à l'édifice », « Trouver une place au sein de ce collectif.
- **Envie de rencontrer d'autres personnes**.
- **Attachement à Rezé** : « montrer que la Ville ça n'est pas uniquement la criminalité », « j'aime beaucoup cette Ville ».
- **Intérêt pour travailler sur le lien élus-citoyens** : « briser les barrières entre les élus et les administrés », « pousser les élus à aller au bout de leurs engagements ».
- **Se sentir représentés** : « on a une mairesse et ça me plaît beaucoup », « mon président de la république c'est mon Maire ».

### 2- Notre mission

Nous avons chacun reçu et signé à notre arrivée une charte de participation indiquant que notre mission était :

- **d'observer la mise en œuvre du projet de mandat : les engagements sont-ils mis en œuvre ? Comment ? Si non, pourquoi ?**
- **de rendre compte régulièrement de ces éléments d'observation au grand public.**

Était également précisé que l'observatoire avait également la possibilité de formuler des commentaires sur les engagements observés.

---

<sup>1</sup> Verbatims extraits de la 1<sup>ère</sup> séance du 26 janvier 2023.

## Le projet de mandat : kézaco ?

Le projet de mandat est un document issu du programme de Rezé citoyenne et a été construit collectivement pendant près de 2 ans (début 2018-début 2020) lors d'ateliers thématiques hebdomadaires ouverts à tout habitant intéressé. Au début du mandat, les engagements du document de campagne ont été "traduits" en objectifs opérationnels lors de réunions réunissant les services et les élus concernés par chaque engagement. Ce document regroupe 51 engagements répartis en 3 axes :

- 1- Rezé, vivante, nature et inclusive.
- 2- Rezé, inspirante et émancipatrice.
- 3- Rezé, citoyenne et responsable.

Nous avons eu, lors des séances, de nombreux échanges sur les contours de notre mission. Devait-on évaluer les actions menées ? Que signifie observer ? Devait-on aller à la rencontre de l'ensemble des acteurs impliqués dans l'engagement observé ?

Ci-dessous en résumé les résultats de nos questionnements :

Ce que l'observatoire fait	Ce qu'il ne fait pas
Observe, pour chaque objectif faisant partie de l'engagement choisi, quelles actions concrètes sont mises en place ou en projet.	Evaluer En l'absence d'objectifs véritablement quantifiables, l'observatoire ne peut construire d'indicateurs objectifs et réellement évaluer les effets des actions menées.  Reformuler les objectifs S'ils sont parfois difficiles à comprendre ou mélangent plusieurs sujets, les objectifs n'ont pour nous pas vocation à être reformulés au risque de modifier leur sens. Les membres de l'observatoire pourront cependant, dans leurs commentaires, indiquer ce qu'ils en ont compris et formuler des remarques sur leur lisibilité.
Constata, pour chaque objectif, si des actions sont engagées ou non.	
Formule des commentaires : incompréhensions, étonnements, difficultés éventuelles à recueillir de l'information...	
Rend compte de ses observations auprès des citoyens de Rezé	

Nous sommes accompagnés dans notre mission par :

- Le service dialogue citoyen qui prépare et anime les réunions, réalise les comptes-rendus et recueille les informations auprès des services et élus concernés par l'engagement observé, sollicite d'éventuels intervenants extérieurs à la Ville...
- Un prestataire : « médiation et environnement » qui intervient en appui à l'animation et à la préparation des réunions.
- 2 garants, tiers indépendants non rémunérés par la collectivité, qui ont pour mission de garantir l'indépendance de l'observatoire et le respect de son cadre de travail : accessibilité de l'information, respect des points de vue, liberté de communication etc.

Notre rythme de travail : 1 réunion par mois (d'une durée d'environ 3 heures).

### 3- Notre 1<sup>ère</sup> observation

51 engagements dans le projet de mandat... Pas facile de choisir mais il fallait bien démarrer... Pour ne pas passer plusieurs séances uniquement sur ce choix, nous nous sommes accordés rapidement sur :

- La nécessité, pour démarrer et « se faire la main », de choisir rapidement 1 engagement,
- Le principe de traiter cet engagement « tous ensemble » pour construire une dynamique à l'échelle du groupe.

La modalité de choix retenue pour ce 1<sup>er</sup> engagement a été le tirage au sort (réalisé en séance par l'une d'entre nous).

L'engagement ainsi choisi est le suivant :

#### **Engagement n°6 : « Soutenir la mixité des activités de proximité et le déploiement de l'économie sociale et solidaire (ESS) ainsi que celui de l'économie circulaire ».**

Il se décompose en 11 sous-objectifs, mélange d'actions, d'intention et d'objectifs opérationnels, que nous avons pris l'habitude d'appeler « items ».

#### 3.1- Notre méthode

Pour être en capacité d'observer cet engagement, nous avons identifié plusieurs besoins :

- 1- **Comprendre le sens de l'action** : les raisons qui ont conduit les élus à écrire cet engagement, les objectifs poursuivis...
- 2- **Avoir des éléments de compréhension suffisants** sur le fonctionnement de la Ville, les termes de l'engagement (en particulier sur ce sujet complexe faisant référence à l'« économie sociale et solidaire » - ESS et à l'« économie circulaire »).
- 3- **Disposer, pour chaque item, des actions réalisées et/ou en projet.**

A l'issue de chaque apport d'information (auditions, réception de documents...) un « débriefing » nous permet de faire le point sur les informations recueillies et d'identifier ce qui manque pour avancer.

Ci-dessous les différentes étapes de notre travail :

#### **28 février 2023 –> Choix du 1<sup>er</sup> engagement observé**

##### **4 avril 2023 -> 1ers apports**

- Présentation générale du fonctionnement de la Ville : organisation des services, compétences, budget...
- Listing des questions à poser.
- Audition des élus et services concernés par l'engagement observé.
  - o Elus : Claire Guiu -adjointe aux droits des sols, ville nature et animation de la maison du développement durable, Pierre Quénéa – conseiller municipal délégué au développement, à l'emploi et à la coordination des économies circulaires et économie sociale et solidaire. Vice-président de la métropole en charge de la politique de la ville (= actions spécifiques pour les quartiers prioritaires)., Eva Paquereau -adjointe au dialogue citoyen (anciennement conseillère municipale déléguée à l'économie sociale et solidaire).
  - o Services : Jérémie Sourty – directeur général adjoint finances et moyens généraux, Laurent Dugué – directeur aménagement et urbanisme et Vianney Passot – chargé de mission enjeux métropolitains.

##### **2 mai 2023 -> recueil d'un regard extérieur. Audition de la Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire (CRESS).**

## 6 juin 2023 -> croisement des données collectées / analyse

- Examen en sous-groupes d'un tableau reprenant, pour chaque item :
  - o Le niveau d'engagement « affiché » par la Ville dans sa communication (voir page dédiée sur le site de la Ville : <https://www.reze.fr/la-ville/projet-du-mandat/>)
  - o les questions posées par l'observatoire,
  - o les réponses recueillies lors des auditions,
  - o les compléments d'informations collectés par le service dialogue citoyen auprès des différents services concernés. Cela concerne en particulier les questions pour lesquelles toutes les réponses n'ont pas été données lors des auditions en séance.
- A partir de ce tableau, chaque sous-groupe :
  - o Prend connaissance et analyse les informations collectées,
  - o Indique s'il est d'accord avec les niveaux d'engagements affichés par la Ville,
  - o Classe chaque item à titre indicatif sur une échelle de 1 à 4

1 : « pas encore démarré ou pas grand-chose de fait »,	2 : « ils ont commencé à y réfléchir mais pas encore très concret »,	3 : « pas mal, il y a quelques éléments de lancés »,	4 : « c'est top, on a l'impression qu'il y a plein de choses engagées ».
--	--	--	--

- o Formule des commentaires,
- o Identifie les éventuels besoins d'informations complémentaires pour se positionner.

Les objectifs opérationnels de cet engagement sont effectifs sur plusieurs actions. Le caractère volontaire et actif des actions, se heurte néanmoins à une forme de dispersion en raison de leur multiplicité. Il ressort que beaucoup d'actions ont pu démarrer, mais ne sont pas achevées.

Par ailleurs, les engagements se heurtent parfois à des objectifs mal définis ou peut-être mal évalués par les élu-es, ou en tout cas couvrent des notions ou concepts très différents. La notion d'économie sociale et solidaire (ESS) notamment, intègre une volonté de favoriser une consommation bio, alors que ce sont deux notions et valeurs distinctes. Il est à noter que l'ESS en soi est difficilement quantifiable et mesurable.

Se pose globalement la question de la difficulté, dans le cadre d'engagements électoraux et de la rédaction d'un projet de mandat, à s'assurer en amont des conditions de faisabilité des actions décrites (technique, financière, humaine, etc.) et du respect d'un calendrier défini.

**En conclusion**, la volonté indéniable d'action de l'équipe municipale, gagnerait à se concentrer sur quelques objectifs, peut-être plus tangibles et circonscrits dans le temps. Par ailleurs, même si elle est affirmée, cette volonté ne peut s'envisager indépendamment des actions nationales ou locales (avec Nantes Métropole notamment). Elle doit également s'assurer, avant tout affichage, de la capacité des ressources (techniques, financières, juridiques, etc) à mener à bien les projets envisagés.

## Les limites de l'exercice

Face à un sujet aussi complexe avec autant d'acteurs (Ville, métropole, structures d'insertion, associations, publics bénéficiaires, ...etc) nous nous sommes régulièrement posé cette question : **« comment s'assurer d'une observation impartiale et objective ? »**

⇒ **Constat partagé** : en dehors de l'intervention de la CRESS (Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire), les informations ont été collectées directement auprès de la Ville, via les élus et services concernées par l'engagement observé. Se pose la question d'aller recueillir le point de vue d'autres acteurs pour compléter, voire vérifier, les informations collectées.

**Problème** : la liste de ces acteurs est longue (autres collectivités, structures classées « ESS » intervenant sur le territoire, commerces de proximité, acteurs de l'économie circulaire...etc. Pour être exhaustif, ou du moins avec une vision plurielle du sujet, il faudrait que l'observatoire consacre plusieurs mois -voire années- à cette nouvelle collecte d'information.

⇒ Solution : le groupe s'est accordé sur le principe que **l'observatoire n'a pas vocation à devenir expert d'un sujet mais à observer plusieurs engagements**. En tant que citoyens-observateurs, les membres interpellent la collectivité (élus et services) sur les actions menées pour la réalisation de l'engagement observé pour en rendre compte plus largement aux citoyens de Rezé. L'observation réalisée sera donc forcément partielle et cet état de fait devra être précisé en préambule de chacun des travaux. L'intérêt de cette observation citoyenne : faire expliciter le sens des engagements, poser des questions de citoyens « non experts ».

### 3.2- Nos contributions :

#### **Engagement n° 6 « Soutenir la mixité des activités de proximité et le déploiement de l'économie sociale et solidaire (ESS) ainsi que celui de l'économie circulaire ».**

Notre objectif, en choisissant rapidement un 1<sup>er</sup> engagement à observer, était de pouvoir mettre au point une méthode de travail applicable pour les prochains travaux. Le tirage au sort nous a conduit à démarrer par un sujet particulièrement complexe et très large !

C'était donc un exercice difficile avec un besoin pour le groupe de simplement prendre le temps de comprendre le sujet, ce qui ne sera pas forcément le cas sur d'autres engagements plus « simples ».

#### **Quelques remarques générales sur l'engagement observé :**

- Une rédaction de l'engagement et des items parfois peu accessible alors que le projet de mandat a en théorie une visée démocratique. Pour certains membres c'est un démarrage difficile car c'est un sujet inconnu.
- L'engagement observé regroupe plusieurs sujets distincts : les activités de proximité, l'économie sociale et solidaire et l'économie circulaire. Si ces activités peuvent être complémentaires, le lien entre elles n'est pas forcément automatique.
- Les 11 items, affichés « objectifs opérationnels » sont un mélange d'actions (exemple : « acquérir des fonds de commerce »), d'objectifs (« promouvoir », « favoriser ») voir d'intentions (« réfléchir à ... »).
- Les engagements formulés ne sont pas illustrés par des indicateurs. Il est donc difficile pour l'observatoire et a fortiori pour tout citoyen d'être en capacité de réellement mesurer l'action menée.

#### **Quelques définitions :**

S'agissant d'un sujet complexe, il nous semble nécessaire d'indiquer en préambule quelques définitions. Plusieurs d'entre nous ont en effet découvert ces concepts d'ESS et d'économie circulaire.

**L'économie sociale et solidaire** regroupe des structures variées qui partagent 3 principes : finalité d'intérêt général ou collectif, lucrativité limitée (bénéfices pas dans les poches mais au service du projet et gestion démocratique). Ce type d'économie vient d'une remise en cause de la propriété du capital. Idée : que l'outil de production appartienne aux salariés, producteurs de la richesse. En termes de finalités, ces structures ont été créées pour répondre à des besoins identifiés sur des territoires. Elles sont nombreuses en Pays de la Loire (2<sup>ème</sup> région ESS derrière la Bretagne) en lien avec l'histoire syndicale et associative forte dans l'ouest de la France. 5 formes juridiques : associations, coopératives, mutuelles, fondations, sociétés commerciales de l'ESS (= sociétés reconnues d'utilité sociale)<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Audition de la CRESS du 2/05/2023.

**Economie circulaire** : « Modèle économique dont l'objectif est de produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et les gaspillages de ressources (matières premières, eau, énergie) ainsi que la production des déchets. Il s'agit de rompre avec le modèle de l'économie linéaire (extraire, fabriquer, consommer, jeter) pour un modèle économique « circulaire »<sup>3</sup>.

### Analyse, item par item :

L'engagement n°6 est en effet décliné en 11 items. Nous avons, pour chacun, examiné les informations mises à notre disposition (voir tableau en annexe du présent rapport), apprécié si les actions engagées étaient en cohérence avec le niveau d'engagement affiché par la Ville (engagé/ non engagé) et formulé des commentaires.

**Item n°1 : Promouvoir une économie sociale et solidaire de proximité, dans les quartiers, pour diffuser une consommation éthique, responsable, bio et privilégiant les circuits courts.**

Observatoire en accord avec le niveau d'engagement affiché par la Ville : « engagé ».

- Nous observons que la promotion de l'ESS est en effet bien engagée sur plusieurs actions : création d'un poste "réfèrent ESS", surfaces dédiées réservées, ...
- En revanche, sur la promotion d'une consommation "responsable, éthique, bio et privilégiant les circuits courts", les actions apparaissent moins structurées et concrètes. Nous identifions cependant une volonté affichée de la municipalité dans ces domaines notamment dans le cadre de ses échanges avec plusieurs acteurs locaux intervenant dans ces domaines : Scopéli, Ressourcerie, Miss Récup...etc.

A noter sur cet item : le mélange de plusieurs sujets différents qui ne sont pas systématiquement liés :

- L'économie sociale et solidaire de proximité,
- la consommation éthique,
- la consommation responsable,
- le bio,
- les circuits courts.

Beaucoup de sujets au sein d'un même item qui ne facilite pas son observation.

**Réponse des élus** : La volonté première de l'équipe municipale en rassemblant sous le même item les différents angles susnommés était, et est encore, de souligner l'importance de considérer les acteurs de l'ESS comme des acteurs ayant toute leur place au sein de l'économie dite « traditionnelle », et de pouvoir traiter les vitrines de l'ESS, comme les associations à visée commerciales par exemple (réemploi, artisanat...) au regard de l'équilibre de l'activité économique dans son ensemble, afin d'équilibrer les offres qui maillent le territoire, à l'échelle des quartiers comme à l'échelle de la ville. Ainsi, les « compagnons bâtisseurs » ont pu s'installer au cœur du château par exemple, « Hepdalé » aura sa place (avec des locaux plus adéquats) dans le renouvellement urbain du Château, une nouvelle Ressourcerie devrait s'installer sur la commune, « Miss Récup » a obtenu un local de stockage dans la ville en attendant une solution d'agrandissement plus pérenne...

En l'état, en lien avec la métropole, nous soutenons financièrement, aidons à la résolution des difficultés de gestion courante et plus complexe, les structures ESS du territoire. Nous poursuivons des échanges réguliers avec les acteurs qui nous sollicitent.

Nous avons engagé des partenariats entre les acteurs de l'ESS et les grandes locomotives commerciales (Leclerc, Super U, Décathlon Vertou, Leroy Merlin).

L'association des commerçants de Pont-Rousseau, dont est partie prenante l'enseigne Colegram, a reçu un fond de soutien de Nantes Métropole pour maintenir et développer leur activité, autant que pour leur permettre d'animer une fête de Noël sous un angle éco-responsable.

Nous avons soutenu Very fiable, une coopérative de nettoyage solidaire (prix régional ESS des Pays de la Loire), dont nous avons permis l'installation sur le territoire.

---

<sup>3</sup> Source : ministère de la transition écologique et solidaire.

### **-Une nouvelle adjointe / mission ESS**

Afin de structurer toutes les actions engagées et soutenues par la Ville, il a été décidé de flécher le poste d'adjoint·e à la DGA Transitions et inclusions pour suivre le volet ESS sur le territoire. La nouvelle adjointe, étant arrivée depuis, a entamé un travail de diagnostic des acteurs et démarches ESS présents sur le territoire, à partir des productions déjà réalisées : « *j'ai croisé les différentes sources relatives à l'ESS sur le territoire, notamment la feuille de route déjà existante, avec le projet de mandat, ainsi que les travaux de l'ODE.* » Ce travail permettra de renouveler la feuille de route et de proposer un plan d'action pour renforcer et conforter l'ESS sur la Ville à court et moyen terme.

### **-Commande publique, quelques chiffres :**

#### **1/ Commande locale :**

-Marchés de travaux : 83% d'entreprises du département 44

-Achat local en fournitures et services 48% d'entreprises du département 44 et

16% d'entreprises localisées dans les départements limitrophes

#### **2/ Travail avec des entreprises d'insertion :**

En 2018, la Ville employait des entreprises d'insertion à hauteur de 7000 heures. / 34 000 H En 2023, 34000 heures. Pour illustrer ce propos, quelques exemples : 15 000 heures pour la fourniture de denrées alimentaires, 10000 heures pour l'entretien des vêtements de travail, EPI et entretien de linges, rideaux et petites menuiseries.

7 structures d'insertion sont mobilisées et 1 Entreprise du secteur du BTP.

#### **3/ Axes innovants investis en 2023 :**

-l'intégration d'une clause d'insertion dans les marchés de maîtrise d'œuvre opportuns

-l'analyse annuelle de notre programmation d'achat permettant de cibler d'autres segments d'achats

### **4/ Restauration collective**

La politique rezéenne en matière de restauration collective s'articule autour du triptyque suivant : "Mieux manger, moins gaspiller, tout recycler".

Dès le début du mandat, un travail important a été mené sur la qualité des repas servis, l'élaboration des recettes et la mise en place de nouvelles recettes végétariennes. Après cette première étape, un travail sur la lutte contre le gaspillage a été mené avec de premiers résultats qui doivent encore être améliorés. L'actualité 2024 porte sur la troisième étape : le recyclage et la valorisation des déchets.

-Depuis 2021 : développement de 2 plats chauds dont 1 végétarien tous les jours sur tous les restaurants élémentaires de la ville. 80 % de plats fait-maison dans les écoles // 100 % de fait-maison pour les crèches

-Fin d'année 2022 = évaluation du gaspillage sur tous les restaurants scolaires avec des pesées des déchets en accompagnement avec A(R)GILE - Conseil en développement responsable. Suites à ces pesées, un plan d'action a été mis en place pour diminuer le gaspillage avec quelques premières mesures mises en place particulièrement sur les entrées : simplification des recettes, mise en place des salad'bar, assaisonnement proposé à part...

-Fin d'année 2023 un test de tri et recyclage des biodéchets a été réalisé avec les Alchimistes sur 4 restaurants scolaires. Le déploiement du tri des biodéchets a été généralisé sur tous les restaurants scolaires à compter du 11 mars 2024.

-Forte diminution des conditionnements individuels en plastique

-Diminution des emballages individuels des fournisseurs

-Concernant la loi Egalim sur les achats des denrées alimentaires la ville réalise actuellement 58.98% de ses achats en BIO ou SIQO (signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine), plus précisément 40.98 % bio et 18 % SIQO

### **Item n°2 : Recenser et mettre en réseau les acteurs de l'ESS sur le territoire et fluidifier les rapports avec les acteurs économiques et la Ville.**

Observatoire en accord avec le niveau d'engagement affiché par la Ville : « non engagé ».

> Des réflexions en cours mais aucune action concrète engagée à ce jour.

> Notre perception : que les contours de l'ESS sont encore à préciser. La définition donnée par la Ville est restée assez large et floue. (Cf CR séance du 4/04/2023 : « une économie qui respecte l'homme et la nature, une activité qui a du sens pour ses salariés, une économie ancrée dans nos territoires »).

**Réponse des élus :** L'animation du droit à l'emploi, autour de l'action de Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD), a permis d'initier une démarche exemplaire et dynamique, permettant de réunir régulièrement dans les Comités Locaux de l'Emploi (CLE), les acteurs de l'emploi et de l'activité économique. La démarche se poursuit, le dossier de droit à la poursuite de l'expérimentation venant d'être déposée auprès de l'instance nationale référente.

### **Item n°3 : Promouvoir l'économie circulaire (réemploi) en lien avec les autres territoires.**

Observatoire en accord avec le niveau d'engagement affiché par la Ville : « non engagé ».

> Des projets concrets (sapins, collecte de jouets, achats publics auprès de fournisseurs engagés dans le réemploi) engagés.

> Cependant :

- pas de projets développés pour l'instant en lien avec d'autres territoires,

- réflexions pour intégration de lots dédiées au réemploi dans les marchés publics mais pas encore concrétisées.

#### **Réponse des élus :**

**-TZCLD**

Nous entretenons de liens permanents avec les acteurs TZCLD de Nantes Bottière, ainsi qu'avec d'autres lieux ressources qui sont engagés sur l'expérimentation en Bretagne et Pays de la Loire.

#### **-Commande publique, achats issus du réemploi :**

-mobilier et matériel

-Jeux et jouets

-Tous nos sacs pour l'entretien des vêtements de travail et du linge (crèches, maternelles) :

-Restauration : toutes nos bouteilles et bocaux sont en verre avec consigne

### **Item n°4 : Favoriser l'implantation de proximité de tiers lieux réunissant des activités de production, de services, d'artisanat, de commerces mais aussi d'échanges et de culture.**

Observatoire en accord avec le niveau d'engagement affiché par la Ville : « engagé ».

> Des réflexions engagées mais encore peu d'actions

> L'unique tiers lieu en cours de concrétisation est issu d'un appel à projets organisé par la SNCF pour la réutilisation des locaux de la gare de Pont-Rousseau. La Ville a dans ce cadre appuyé la candidature de la Petite Gare (lieu d'activité, librairie, lieu culturel ouvert sur le quartier...)

> Concernant l'appel à participation des habitants pour la création d'un tiers lieu à Port-aux-blés abandonné faute de participants

Remarque sur le terme de tiers lieu dont la définition mériterait d'être précisée.

**Réponse des élus :** Effectivement, la création de tiers lieux (mutualisation des espaces et des compétences, hybridation des activités avec implication de collectifs de citoyens engagés, en favorisant la coopération pour répondre aux enjeux du territoire) se fait nécessairement sur un temps long, au vu de la transversalité qu'ils impliquent.

Nous pouvons ajouter aujourd'hui le dispositif suivant : suite à l'installation d'une résidence sociale quartier Pont Rousseau nord, piloté par la préfecture et accompagné par la Ville, nous avons travaillé sur un espace ouvert (au sein de la résidence sociale) et partagé entre les habitants du quartier et les résidents. Une enquête habitants est en cours pour recueillir les attentes et besoins de ces derniers, pour intégrer ce nouvel espace dans son territoire, créer des ponts entre les habitants historiques et les nouveaux arrivants en se retrouvant autour d'activités associatives attendues dans le quartier.

**Item n°5 : Faire du château de Rezé un laboratoire sur le plan économique, prévoyant la création d'un lieu spécifique en lien avec différents porteurs locaux.**

Observatoire en accord avec le niveau d'engagement affiché par la Ville : « engagé ».

Constat de plusieurs actions concrètes :

> Gel de cellules commerciales pour l'accueil de la Ressourcerie et d'un bureau de "Territoire zéro chômeur".

> Accueil des compagnons bâtisseurs, association accompagnant les habitants à la réhabilitation/ entretien de leur logement. L'association emploie des personnes en insertion professionnelle.

> Territoire Zéro Chômeur. En partant du principe qu'il y a du travail et que personne n'est inemployable, ce dispositif a vocation, par la création d'un établissement à but d'emploi, à créer des emplois locaux et faire revenir vers l'emploi un maximum de chômeurs de longue durée. La Ville a sollicité l'association "Territoire zéro chômeur" pour faire partie de l'expérimentation lancée sur 134 territoires. La coordination du dispositif a été déléguée par la Ville à l'association d'insertion par l'activité économique "Oser forêt vivante".

**Réponse des élus :** Nous pouvons ici ajouter la volonté politique de déplacer le marché alimentaire du mardi vers la centralité de quartier Château, afin de conforter l'animation territoriale autant que le brassage des populations, et l'accès aux produits de qualité pour tous. Une opposition des usagers, associée à un refus de nombreux commerçants ne permet pas de confirmer cette programmation. Suite aux ateliers de concertation mis en place fin 2023, le marché restera sur la place Odette Robert. Nous nous étions engagés à respecter l'avis citoyen.

**Item n°6 : Acquérir des fonds de commerce ou soutenir le partage d'espaces et de locaux pour promouvoir d'autres modèles de consommation ou accompagner des espaces en changement.**

Observatoire en accord avec le niveau d'engagement affiché par la Ville : « engagé ».

> Item qui semble effectivement bien engagé par plusieurs actions :

- Réserve d'espaces dédiés à l'ESS dans des opérations de réaménagement urbain (Zones d'Aménagement Concertées – ZAC)

**Réponse des élus :** Des engagements sont pris pour que l'ESS puisse s'implanter au cœur du nouveau quartier de la ZAC des Isles, dans des emplacements économiques privilégiés.

Avec Nantes Métropole, des plans de réserves foncières sont engagés, afin d'envisager l'implantation du futur pôle ESS sur le territoire rezéen.

### **Item n°7 : Créer des petits lieux de ressourceries de quartiers**

Observatoire en accord avec le niveau d'engagement affiché par la Ville : « non engagé ».

> Comme l'affiche la Ville, item qui ne semble effectivement pas avoir démarré. Les actions présentées (logement de l'Alterboutik, recherches de locaux pour la Ressourcerie) s'inscrivent dans la poursuite de l'existant et ne sont pas d'initiative Ville mais associative.

Réponse des élus : Après l'échec de la Ressourcerie de l'Isle, dont la responsabilité n'incombe pas à la collectivité, avec la métropole, nous avons programmé et daté l'implantation de la future Ressourcerie métropolitaine sur Rezé. Dans le sillage, l'implantation d'autres Ressourceries, plus petites, thématiques, et de proximité sera accompagnée.

### **Item n°8 : Réfléchir à l'aménagement urbain des zones d'activités commerciales**

Observatoire en accord avec le niveau d'engagement affiché par la Ville : « engagé ».

> Si la Ville de Rezé est associée à la réflexion, ces projets de requalification urbaine sont portés par la métropole.  
> Un item qui est difficile à analyser dans la mesure où la réflexion évoquée n'est pas qualifiée. Il est cependant effectivement engagé dans la mesure où il y a eu vote en Conseil métropolitain sur le lancement de ces études « entrées d'agglomérations ». Deux sites concernés : Atout sud, en proximité de la route de Pornic, et le secteur de Ragon (Océane).

Réponse des élus : Depuis le début du mandat, des échanges réguliers ont permis de faire connaître aux acteurs économiques nos exigences quant à la ville nature. En outre, nous avons rejeté des projets d'extension ou d'implantation qui, malgré l'intérêt économique à court terme, ne respectaient pas nos engagements d'une ville plus apaisée, consciente des enjeux écologiques et favorisant les mobilités douces.

### **Item n°9 : Refuser les nouvelles implantations ou extensions de grandes surfaces**

Observatoire en accord avec le niveau d'engagement affiché par la Ville : « engagé ».

> Sur cet item, l'absence d'autorisations d'extensions peut être constatée sur le terrain.  
> Question de la taille des établissements : la taille d'un établissement à partir de laquelle il peut être considéré comme grande surface n'est pas définie.

Réponse des élus : Cf item précédent.

### **Item n°10 : Revoir le fonctionnement et l'implantation des marchés et élargir l'offre.**

Observatoire en accord avec le niveau d'engagement affiché par la Ville : « non poursuivi ».

> Cet objectif ayant été revu, la démarche de révision de l'offre et de l'implantation des marchés a été abandonnée. Nous constatons en effet :  
- l'absence de modification des marchés traditionnels existants,  
- la mise en place d'un nouvel arrêté pour faciliter l'implantation de food-trucks/ commerçants ambulants hors marchés.  
Un engagement abandonné en raison des contraintes techniques fortes à l'implantation d'un marché et de la difficulté à trouver des commerçants.

**Réponse des élus :** Le nouvel arrêté avait pour but d'assouplir l'installation de différents restaurateurs ambulants sur le territoire, pour ajouter de l'animation dans des quartiers parfois sous dotés. Dans la réécriture de cet arrêté, il est précisé que nous privilégierons les propositions bio et en circuits courts entre autres. Il a notamment permis pendant quelques années d'accueillir « le bus détourné » au cœur du quartier Ragon, le « Cyclomarché » dans différents quartiers, des offres de restauration du midi sur la place du 8 mai... Un projet de « soirée hebdomadaire » avec plusieurs propositions de restauration, un partenariat d'animation avec les commerçants sédentaires est en cours d'appel d'offre sur l'esplanade Rosa Parks.

Nous avons en perspective l'étude d'un nouveau marché (nocturne, ou dominical), possiblement sur l'esplanade Rosa Parks. Suite au retour de la Métropole (c'est un foncier métropolitain) sur les contraintes techniques prégnantes (en effet, lors de sa construction, rien n'a été prévu pour l'implantation d'un marché : arrivées électriques, point d'eau, espace protégé du vent... De plus, le parement qui revêt la place est d'une matière difficile à travailler pour réaliser de nouveaux équipements), il nous est apparu que les freins étaient trop nombreux sans budget métropolitain fléché.

De plus, nous assistons en effet à une forte diminution de l'offre commerciale non sédentaire qui ne nous permet pas aujourd'hui l'implantation d'un nouveau marché.

### **Item n°11 : Utiliser l'achat public comme levier pour favoriser l'économie sociale et solidaire et les achats responsables.**

Observatoire en accord avec le niveau d'engagement affiché par la Ville : « engagé ».

> Plusieurs exemples relevés : approvisionnement de la cuisine centrale, commandes réalisées auprès d'entreprises faisant travailler des personnes en insertion...

> L'audition du Directeur Général Adjoint finances et moyens généraux<sup>4</sup> (Directeur Général des Services aujourd'hui) a montré une réelle volonté d'action avec une démarche intelligente, au long court, utilisant l'ensemble des leviers existants (clauses spéciales dans les marchés publics) et tenant compte des réalités du territoire (en plus d'une commande bien passée, il faut sur le territoire des acteurs en capacité d'y répondre).

### **Sur l'engagement global :**

Après avoir travaillé en juin sur la notation de 1 à 4 des 11 items composant l'engagement, il est proposé à chacune et chacun d'aller au-delà de la méthode quantitative et de qualifier par des mots clés ou la rédaction d'une phrase l'engagement dans sa globalité.

*Note méthodologique : le sujet de l'Economie Sociale et Solidaire est difficilement mesurable et complexe*

#### **Mots, phrases :**

- Volontaire et actif
- Actions majoritairement engagées / peu réalisées
  - Réflexions '/'
  - Beaucoup de choses démarrées mais pas terminées (dispersion / diffusion)
  - Engagement pris sans s'assurer de sa faisabilité (technique, financière, humaine)
  - Engagement dépendant de tiers (Nantes Métropole, associations)
  - Ambiguïté sur certains engagements (ESS /=/ bio par ex)
    - Acculturation et expertise manquants
    - Engagements flous / politiques (?)
- Nous proposons que ces engagements
  - A la main de la mairie,

---

<sup>4</sup> Lors de la séance du 4 avril 2023.

- Se recentrer sur moins d'objectifs / des objectifs réalistes
- Réécrire l'histoire des engagements (un récit, le pourquoi)

Chaque personne partage les raisons qui l'ont conduit à choisir ces mots clefs ou phrases. Les échanges au fil de l'eau permettent de préciser ces mots clefs auprès de l'ensemble du groupe. De l'avis global, il est indéniable qu'il y a une volonté de la part des élus mais celle-ci se heurte à plusieurs écueils :

- Les leviers sur lesquels peut jouer la Ville dépendent fortement des actions de la métropole
- Le niveau d'acculturation et d'expertise sur l'ESS manque. Ainsi on mélange des sujets qui ne sont pas systématiquement liés à l'ESS (bio, circuit courts, consommation éthique et responsable,)
- Des moyens humains, techniques, financiers qui ne sont pas au rendez-vous des ambitions, qui n'ont pas été vérifiés avant de prendre cet engagement

Ainsi, une majorité d'actions semblent entamées mais peu sont achevées. Et, à mi-mandat, il n'y a pas d'évaluation des moyens nécessaires à la réalisation des objectifs.

La notion « d'accidents » en début de mandat (pandémie, décès de Monsieur Le Maire,) est aussi évoquée, et il est souligné que même si les élus n'en n'ont pas parlé lors de la rencontre, l'impact de ces événements est visible et a eu certainement des conséquences, notamment dans le retard de la mise en œuvre des engagements.

Il est également souligné que le projet de mandat comporte dans sa première page une phrase indiquant le caractère évolutif du projet, et les membres trouvent cette mention courageuse et encourageante pour l'ODE, qui justifierait d'autant plus des propositions de sa part si elles peuvent être intégrées en cours de mandat. « Ce document est évolutif, et pourra être complété et corrigé tout au long du mandat, en cohérence avec le budget soumis chaque année à l'approbation du conseil municipal. ». Il est cependant rappelé que cela peut être aussi une phrase pouvant justifier certains changements ou abandons d'objectifs.

Il manque par ailleurs un récit, plus simple, plus clair : d'où part-on, où veut-on aller ? C'est la notion de progrès même. Mais c'est aussi la logique du projet politique à long terme : l'équipe élue sait qu'elle lance certains projets dont elle ne verra pas l'aboutissement sur le mandat, des projets qui prennent du temps mais elle pose des bases pour l'avenir.

L'observatoire incite ainsi les élus à recentrer leur action sur l'Economie Sociale et Solidaire sur des objectifs moins nombreux mais plus réalisables et à en écrire le récit.

**Réponse des élus :** La rédaction de l'avis de l'observatoire sur ce premier engagement s'est faite (hasard du calendrier !) en concomitance avec le bilan de mi-mandat. Lors de la préparation de ce bilan, les élus ont acté la nécessité de mettre en récit le bilan des actions passées et la prévision des actions à venir, afin d'explicitier, de donner à voir l'action municipale dans son ensemble, motivée par une vision politique cohérente et claire. Nous rejoignons donc votre constat et vos propos...

Ce que l'observatoire soulève pour l'ESS est aussi vrai pour l'ensemble des engagements du projet de mandat, même si le curseur ne se place pas toujours au même niveau en fonction des politiques publiques engagées (certaines actives sont plus « visibles » que d'autres)

Le résultat de ce bilan est disponible ici : <https://www.reze.fr/publication/reze-demain-bilan-de-mi-mandat-2020-2023/>

#### 4- Notre conclusion / bilan de cette 1<sup>ère</sup> observation ?

Quelques retours sont faits et partagés, notamment sur les limites et les difficultés rencontrées lors de ce 1<sup>er</sup> exercice.

Les conditions de réussite d'un tel exercice apparaissent comme un sujet à évoquer avec les élus lors de la prochaine séquence : la recherche d'informations par le service Dialogue Citoyen peut paraître parfois complexe, alors même que Lucie connaît très bien le fonctionnement et les agents de la Ville de Rezé. Anaëlle étant nouvelle, la crainte que cette recherche soit plus longue est exposée. De même, la remarque est faite qu'il y a eu une rencontre avec les responsables politiques, et avec le CRESS, les membres de l'ODE n'ont pas rencontré l'autre versant : les bénéficiaires. Pour objectiver l'avis rendu, il est nécessaire d'écouter les bénéficiaires de l'engagement observé. Proposition est donc faite de systématiser un point d'évaluation avec les bénéficiaires concernés. Il est relevé que les deux sources d'informations principales ont été la Ville et le CRESS, la pluralité des interlocuteurs rencontrés lors de la phase d'audition est donc questionnée. Comment améliorer ce point pour l'observation du prochain engagement, comment être en capacité d'avoir des points de vue extérieurs ? La crainte est d'apparaître comme un prolongement de la mairie si l'extérieur n'est pas consulté. Il apparaît donc la nécessité d'avoir d'autres sources d'informations et de le nommer.

Par ailleurs, la question de recruter des nouveaux membres est soulevée. Quelques départs de membres (5) au cours du premier exercice, pour des raisons personnelles ont été observés. Se pose donc la question de contacter les suppléants, volontaires mis sur liste complémentaire lorsque le nombre maximum de participants à l'Observatoire a été atteint. La crainte exprimée est de repartir de 0, que les nouveaux membres doivent rattraper le niveau de méthodologie, les informations autour du projet de mandat alors qu'une dynamique de groupe s'est instaurée, et que le niveau de compréhension de la mission est le même pour tous. Le groupe s'accorde à ce que le service Dialogue Citoyen contacte les suppléants afin de déterminer s'ils sont toujours volontaires, et de leur proposer de participer en tant qu'observateurs à la prochaine séance en octobre. De cette façon, ils pourront alors expérimenter et déterminer s'ils souhaitent s'engager, poser des questions aux membres sur la nature de cet engagement, ... Aux volontaires seront transmis toutes les documentations nécessaires, projet de mandat, rapport du 1<sup>er</sup> engagement observé, etc.

Enfin, la suite pour l'Observatoire est engagée, et part d'un constat : il faut 6 mois pour examiner un engagement, ce qui laisse penser que l'ODE ne pourra pas observer tous les engagements avant la fin du mandat (54 au total). Par ailleurs, le choix de cet engagement n'a pas été celui du « cœur » mais le choix du hasard. Chacun et chacune sont donc invité à choisir de 2 à 3 engagements et les positionner sur les 3 axes correspondants ; Rezé, vivante, nature et inclusive, Rezé, inspirante et émancipatrice, Rezé, citoyenne et responsable. La majorité des avis sont positionnés sur l'axe Rezé, vivante, nature et inclusive. Dans cet axe, deux engagements ressortent nettement :

- Permettre à chacun de se loger dignement
- Œuvrer pour une ville en transition énergétique et écologique

Le second engagement est choisi pour le prochain sujet d'étude. Il comporte 3 objectifs eux-mêmes déclinés en plusieurs sous-objectifs.

---

#### Annexes

- Délibération de création de l'observatoire des engagements
- Charte de participation